



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

REÇU LE 17 DEC. 2014

Fédération Française de Carrosserie
Immeuble Le Cardinet
8 rue Bernard Buffet
75017 PARIS
FRANCE

FH.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

L.066-014 PC/SM

Paris, le 11 Décembre 2014

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **la FEDERATION FRANCAISE DE CARROSSERIE** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante : mise en place au sein de la FFC d'une charte reprenant les grands principes de votre Organisation, implication de certains élus FFC pour soutenir vos efforts.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en oeuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engagement à publier nos progrès dans un délai de *deux ans* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les *deux ans*, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Patrick CHOLTON
Président FFC